

INTITULÉ DU POSTE :

Chargé(e) de mission « Milieux aquatiques »

Contexte

Le SIVY

Il s'agit d'une collectivité territoriale, créée en 2013, qui porte la compétence « GEMAPI » (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Son périmètre d'intervention de 1100km² comprend environ 1150km de cours d'eau non domaniaux, qui traversent des paysages relativement diversifiés : milieux ouverts agricoles de la champagne berrichonne, abords vallonnés du pays fort, milieux fermés de Sologne, urbanisation des communes de Bourges et Vierzon.

Cinq Communautés de Communes et une Agglomération composent le syndicat, représentant une soixantaine de communes. Le siège du syndicat est localisé à Bourges (Mairie), la cellule animation est également localisée à Bourges (70 av de la Libération 18000 BOURGES).

Site internet : <https://www.vallee-yevre.com/>

Les projets

Le SIVY porte des démarches de travaux de restaurations écologiques des milieux aquatiques (rivières, zones humides, ...), de suivi des milieux, de communication/animations pédagogiques. Ces projets sont inscrits, pour l'essentiel, dans un programme pluriannuel de type « Contrat Territorial des Milieux Aquatiques »

Le syndicat porte, anime ou participe d'autres démarches ponctuelles : liées à la prévention des inondations, aux projets du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), de l'accompagnement de projets publics/privés, les arrêtés sécheresses, reconnaissance espèces exotiques envahissantes, ...

Exemples de projets (liens internet) :

- ✓ [Restauration de l'Auxigny à Saint-Martin d'Auxigny de 2018 à 2021 - YouTube](#)
- ✓ [Restauration de l'Yèvre à Baugy en 2020. - YouTube](#)
- ✓ [Restauration du ruisseau de Saint-Palais à Saint-Palais en 2019 - YouTube](#)

Ressource humaine

L'équipe qui anime ces différentes démarches est composée de 3 agents : 1 animateur général/responsable, 1 agent administratif, 1 agents chargés de projets.

Le poste à pourvoir correspond au remplacement d'un agent technicien-chargé de mission de l'équipe en place (départ en mars 2024), plus spécifiquement chargé de la maîtrise d'œuvre des projets techniques : réflexion et développement technique, organisation et suivi de la mise en œuvre des travaux et des études, en collaboration continu avec les membres de l'équipe.

DESCRIPTION DU POSTE :

Affectation/service : cellule animation (70 av de la libération, 18000 BOURGES)

Catégorie : A

Cadre d'emploi : ingénieur territorial - contractuel

Durée : 3 ans renouvelable (ou CDI / Tit FPT)

Rémunération : rémunération principale à déterminer selon **compétence/expérience + RIFSEEP/CIA** (primes).

Temps de travail : 35h00 (régime possible à 37h50 avec RTT)

Comité d'action sociale : CNAS

Date de démarrage : printemps-été 2024 (à définir avec le candidat retenu)

✓ **Missions**

Sous la responsabilité et en collaboration avec l'animateur principal, le chargé de mission/projets met en œuvre les projets d'études et de travaux liés principalement au(x) programme(s) préétabli(s) (Contrat Territorial), avec le second agent technique et l'agent administratif (cadre de complémentarité des compétences au sein de l'équipe).

Missions prioritaires

- Concertation et développement de projets de restaurations des milieux (reméandrage, continuité écologique, ...), avec les différents acteurs concernés (propriétaires privés, partenaires techniques, communes, associations...);
- Préparation/participation à l'élaboration des dossiers administratifs et techniques pour la procédure des marchés publics ;
- Coordination, organisation et suivi des travaux (*et des études dans une moindre mesure*) ;
- Accompagnement et conseils techniques auprès des riverains et des projets territoriaux divers (gestion d'embâcles, entretien courant, inondations, zones humides, inventaires faune-flore,...) ;
- Surveillance quantitative et qualitative des milieux.

Missions secondaires / appui

- Participation/appui aux études : inventaire zones humides, étude HMUC, etc... ;
- Participation/appui aux projets d'animations pédagogiques/sensibilisations (élus, riverains, scolaires, ...);
- Participation/appui aux autres projets du syndicat : inondation, travaux du SAGE, ... ;
- Participation à la vie du syndicat : conseils syndicaux, réunions de bureaux des élus, COPIL divers
- Encadrement ponctuel d'appuis temporaires (CDD, stagiaires, ...);

Encadrement de membre(s) de l'équipe selon évolution de l'organigramme.

Les missions seront également basées sur la complémentarité des compétences et des expériences avec les agents de l'équipe, un tuilage est envisagé avec l'agent chargé de projet actuellement en poste.

Le SIVY porte une démarche managériale régulière d'acquisition et de développement des compétences des membres de l'équipe, selon les compétences acquises et les besoins de la collectivité.

✓ **Compétences requises**

- Diplôme dans le domaine de l'eau-milieux aquatiques/environnement (bac+3 à +5) ;
- Expérience sur un poste similaire appréciée ;
- Maîtrise des techniques de diagnostic et de développement des projets de restauration/entretien des milieux aquatiques/zones humides ;
- Bonne maîtrise des procédures administratives liées aux marchés publics ;
- Connaissance de l'environnement institutionnel et des collectivités territoriales ;
- Connaissance de la réglementation encadrant les milieux aquatiques ;
- Maîtrise d'outils de terrain (topographiques,...) et informatiques (logiciels bureautiques, SIG, DAO...).

✓ **Qualités requises**

- Autonomie et capacité au travail seul et en équipe ;
- Compétences relationnelles, sens de la pédagogie, de l'écoute et de la négociation/concertation ;
- Sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Bonne expression orale et écrite ;
- Rigueur scientifique et technique ;
- Esprit d'initiative – force de proposition.

✓ **Moyens fournis par l'employeur**

- Bureau et outils informatiques généraux ;
- Téléphones fixe (bureau) et portable (terrain) ;
- Equipements (EPI) et matériel technique (débitmètre, matériel de topographie, capteurs, sonde multiparamétrique, appareil photo, outils divers... fournis ;
- Véhicule de service (2 véhicules pour 4 agents).

✓ **Autres**

- Obligatoire : permis B
- Facultatif : AIPR (Autorisation d'Intervention à proximité des Réseaux), pêche électrique.

✓ **Contraintes et risques particuliers associés au poste**

- Travail sur le terrain/milieux aquatiques et écran quasi-quotidien.

CANDIDATURE

Toute demande d'informations complémentaires relative au poste est à faire par téléphone, au 02.18.81.00.19 ou par mail : secretariat.sivy@ville-bourges.fr

Curriculum vitae et lettre de motivation à envoyer par courrier, avant le 10/05/2024 à l'adresse suivante :

SIVY (Syndicat Intercommunautaire de la Vallée de l'Yèvre)

À l'attention de Monsieur le Président
70, avenue de la libération
18 000 BOURGES

Où par mail à l'adresse suivante :

secretariat.sivy@ville-bourges.fr